

REGLEMENT : « Le Relais des Gars'Z'Elles »

INSCRIPTIONS ET RETRAIT DES DOSSARDS :

Par retour courrier **du dossier complet avant le 10/01/2020**. Possibilité, **sans majoration de tarif**, le samedi 11 Janvier de 14H00 à 18H00, au complexe des Châtaigniers à Fontaine le Comte (à côté de la Mairie) et le matin même de l'épreuve, de 7H30 à 9H00, au même endroit et **avec une majoration de 2 euros par inscription**.

DISTANCE : Un unique tracé de 20 km à parcourir en individuel ou en relais (2x10 km). Pour des raisons de sécurité et de timing, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir les joëlettes, les équipes de canicross et les marches nordiques.

HORAIRES DE DEPART : **Dimanche 12 janvier à 9H30 pour les deux épreuves**. Le transfert en bus du 2ème relayeur, vers le site du Village Loisirs à Fontaine le Comte, s'effectuera après le départ de la course. Le retour du 1er relayeur à la Mairie de Fontaine le Comte, sera également assuré par l'organisation.

PARTICIPATION : A la date de la manifestation, l'épreuve du 20 km est ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de 18 ans. L'épreuve du relais (2X10 km) est ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de 16 ans. **Un mineur doit obligatoirement faire signer l'autorisation parentale**.

Pour participer, il est demandé que chaque concurrent soit titulaire d'une licence (**photocopie recto/verso obligatoire**).

Licences autorisées par la F.F.A : Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running, Pass' J'aime Courir.

Licences non autorisées par la F.F.A : Pentathlon, Course d'Orientation et Triathlon et les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte).

Les autres participants doivent présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition, ou de la Course à pied en compétition **datant de moins d'un an à la date de la course** ou sa photocopie.

Aucun autre document ou support numérique ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

RAVITAILLEMENT : Tout les 5 km. Sur la zone de relais et à l'arrivée.

RECOMPENSES : Les récompenses ne sont pas cumulables. **20 km** : Lot aux 3 premières femmes, 3 premiers hommes et aux premières et premiers de chaque catégorie. **Relais** : 3 premiers relais Femmes, 3 premiers relais Hommes et 3 premiers relais Mixtes.

LOTS : 1 cadeau à chaque inscrit (20 km et relais). Tirage au sort des dossards pendant la course. 1 lot au club ou association le/la plus représenté(e).

CONSIGNES : Consignes gratuites au départ de la Mairie de Fontaine Le Comte et sur le lieu du relais.

ASSURANCE : L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile. Les coureurs non licenciés doivent s'assurer personnellement en responsabilité individuelle accident.

MARQUAGE/SECURITE: Rubalise, panneaux « Les Gars'Z'Elles Fontenoises » et signaleurs.

DROIT A L'IMAGE : Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation le droit d'utiliser toute photo le concernant dans le cadre de la promotion de la manifestation.

ANNULATION COURSE: En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

RESULTATS : Facebook (Le Relais des Gars'Z'Elles) et www.lesgarszellesfontenoises.fr